

2^{ème} MANDATURE DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
DE LA REPUBLIQUE DU MALI

8^{ème} Session Ordinaire du 02 au 16 juin 2003

Thème de la Session

« L'Alphabétisation comme fondement
de la consolidation du processus démocratique
et de la mise en œuvre de la décentralisation »

*Communication sur le sous-thème
« L'Alphabétisation au Mali : Concept et Evolution »*

Papier commissionné par le ROCARE pour le Conseil et présenté par :

N'Golo COULIBALY,

Directeur Général de l'Institut des Langues Abdoulaye BARRY

et Membre du

Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education, ROCARE-Mali

Papier a été lu et commenté par :

Laouali Malam Moussa, ROCARE-Niger

Clémence Sanou Ariste, ROCARE-Burkina Faso

Juin 2003

L'ALPHABETISATION AU MALI : CONCEPT ET EVOLUTION

La lutte contre l'analphabétisme a constitué et constitue une préoccupation constante dans les politiques éducatives du Mali, de son accession à l'indépendance à nos jours.

En effet, depuis la Réforme de l'Education intervenue en 1962, l'alphabétisation des populations maliennes a été régulièrement à l'ordre du jour dans tous les grands débats consacrés à l'éducation au Mali. Parmi ces grands débats, l'on peut rappeler entre autres, le « Premier Séminaire National sur l'Education » en 1964 ; la « Conférence Nationale des Cadres » en 1968 ; le « deuxième Séminaire National sur l'Education » en 1978, les « Etats Généraux de l'Education » en 1989 ; le « Débat National sur l'Education » en 1991.....

Voici qu'une des Institutions de la République, le Conseil Economique, Social et Culturel lui consacre la 8^{ème} Session Ordinaire de sa 2^{ème} mandature avec ***le Thème*** : « ***L'Alphabétisation comme Fondement de la Consolidation du Processus Démocratique et de la Mise en Œuvre de la Décentralisation*** ».

La présente Communication, développée en collaboration avec une institution régionale, le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education « ROCARE », porte sur le ***Sous-Thème*** : « ***L'Alphabétisation au Mali : Concept et Evolution*** ».

Il s'agira d'examiner ici, le cheminement suivi par l'alphabétisation au Mali de 1960 à nos jours.

Cet examen portera sur les points suivants :

1. Le Concept Alphabétisation et ses fondements rationnels ;
2. L'organisation de l'Alphabétisation au Mali : Stratégies utilisées : « Cours du Soir » « L'Ecole à la Radio », Alphabétisation et post-alphabétisation, Centre d'Education pour le Développement (CED) ;
3. L'Evolution au niveau du Cadre Institutionnel ;
4. Le Financement des activités d'alphabétisation ;
5. Les Résultats ;
6. Les Perspectives.

I. LE CONCEPT ALPHABÉTISATION ET SES FONDEMENTS RATIONNELS

L'on entend souvent dire sous nos cieux que : « être analphabète, c'est vivre dans les ténèbres ! ». En effet, de nos jours, avec les exigences du monde moderne, l'accélération des changements, l'expansion démographique, l'urbanisation croissante, l'évolution des connaissances scientifiques et de la technologie, les changements politiques, la mondialisation pour ne citer que ceux-ci, l'analphabétisme est considéré comme un obstacle majeur au développement d'un pays et au bien être de ses populations.

De nombreuses études montrent que pauvreté rime avec analphabétisme et certains observateurs font remarquer que la carte mondiale de la pauvreté correspond aux régions du globe où le taux d'analphabétisme est assez élevé. Galbraith (1967) ne disait-il pas que le progrès est certain lorsque les hommes sont libérés et instruits ?

Les arguments relatifs aux vertus des effets conjugués de l'éducation et de l'instruction, partant de l'alphabétisation sur le développement pris dans son acception la plus large possible remontent dans les pays africains à la période d'après les indépendances. En effet, pendant de nombreuses années, les projets de développement destinés aux pays africains ont ignoré la nécessité de tenir compte de la variable éducation dans leurs activités. Les années soixante marquent une reconnaissance de l'éducation, notamment de l'alphabétisation comme un facteur à prendre en compte dans la réussite des projets de développement. L'analphabétisme est définitivement reconnu comme un obstacle sérieux au développement (Hamadache et Martin : 1988). Cette prise de conscience a engendré des réformes de systèmes scolaires axées sur différents objectifs selon les pays.

La théorie des ressources humaines en général, (Harbison et Myers : 1964), postulait que l'éducation devait fournir les qualifications nécessaires pour le développement d'emplois nouveaux qui, à leur tour feraient fonctionner l'économie et occasionneraient ainsi l'épanouissement des individus et la modernisation. Un des objectifs de la Réforme de l'Education intervenue en 1962 au Mali disait ceci : « *Un enseignement qui puisse fournir avec une économie maximum de temps et d'argent, tous les cadres dont le pays a besoin pour ses divers plans de développement* ».

Cette logique de la recherche d'un système éducatif efficace et efficient tire ses sources des conclusions de la Conférence des Etats africains sur le Développement de l'Education, réunie à Addis-Abeba (Ethiopie) du 15 au 25 Mai 1961. Cette Conférence avait fixé, entre autres, comme objectif à long terme (1961-1980) l'enseignement primaire universel, gratuit et obligatoire et avait également montré l'importance de l'alphabétisation des adultes !

L'alphabétisation depuis lors a fait l'objet de nombreuses interprétations selon l'époque, le contexte, la population cible et les objectifs à atteindre. Elle a consisté au départ, en se fondant sur les modèles éducatifs destinés aux enfants, à inculquer aux adultes les capacités instrumentales de la lecture, de l'écriture et du calcul, c'est à dire les « 3 R ») comme on le dit en anglais !

La première « croisade » lancée par l'UNESCO vers les années 50 contre l'analphabétisme était intitulée « Education de base et développement communautaire ». Un alphabétisé était défini à l'époque comme quelqu'un qui peut lire et comprendre le texte lu et rédiger un court texte sur sa vie de tous les jours.

La communauté internationale en est venue à repenser les objectifs de l'alphabétisation en raison, comme indiqué plus haut, des échecs des projets de développement qui, dans un premier temps ignoraient les volets éducatifs et qui, par après ont institué une alphabétisation fonctionnelle de type sélectif.

En effet, les premières définitions de l'alphabétisation fonctionnelle ont un caractère sélectif et elles la relient à un programme de formation professionnelle ou d'activités économiques en vue d'accroître la productivité des seules régions recelant des potentialités de développement. La fonctionnalité a alors un sens étroitement économique (De Clerk : 1993).

L'évaluation du Programme Expérimental Mondial d'Alphabétisation (PEMA) ainsi que la prise de conscience à l'ONU d'une nécessaire dimension humaine dans la conception du développement (Hamadache et Martin : 1988) entraînent de nombreuses reconsidérations quant aux objectifs de l'alphabétisation fonctionnelle. Il en résulte en 1975, au Congrès de Persépolis une autre définition du concept clairement influencée par la pédagogie de la conscientisation de Paolo Freire (Bhola : 1988).

La Déclaration de Persépolis par rapport à l'alphabétisation intègre non seulement la dimension économique, mais aussi, elle met en exergue des problématiques nouvelles comme l'épanouissement et le développement personnels de l'homme ; la prise de conscience pour le changement....

L'alphabétisation est ainsi conçue comme un agent important de changement tant personnel que social. Elle est aussi reconnue comme un outil essentiel pour conquérir des droits juridiques et socio-économiques (Stromquist : 1990) et s'inscrit de ce fait dans les droits humains.

Le Mali a connu ces différentes phases dans la mise en œuvre de ses actions d'alphabétisation. Ainsi, l'alphabétisation devait permettre aux populations laborieuses de mieux produire dans tous les secteurs de production existants : Agriculture, Elevage, Artisanat, Industrie, Commerce....L'alphabétisation était présentée comme un stimulus conduisant au progrès et à la modernisation.

De nos jours, avec l'évolution du concept au plan international, l'alphabétisation doit contribuer non seulement à la maîtrise de l'écriture, de la lecture et du calcul (« 3R »), mais elle doit aussi conduire à des changements d'attitudes et de comportements dans différents domaines : hygiène, civisme, protection de l'environnement, gestion des ressources, vie et participation communautaires.... En effet, les besoins d'éducation de base comprennent non seulement les connaissances instrumentales de base telles que la lecture, l'écriture et le calcul, l'expression orale ainsi que les aptitudes à résoudre les problèmes, mais aussi les connaissances, compétences, valeurs et attitudes indispensables à l'être humain et à la vie en communauté. (UNESCO : 1990 – Conférence Mondiale sur l'Education pour Tous – Jomtien – Thaïlande).

Aujourd'hui, l'alphabétisation n'est pas simplement un ensemble de capacités isolées, associées à la lecture, à l'écriture et au calcul, mais d'une façon plus importante, c'est l'application de ces capacités à des fins précises dans des contextes précis sur une échelle unique qui sépare la personne alphabétisée de la personne analphabète. En d'autres termes, l'alphabétisation ne peut plus être définie comme la capacité de signer son nom, le fait d'avoir un certain niveau scolaire ou de lecture.

Ici, apparaît le côté dynamique de l'alphabétisation qui est une action qui ne s'arrête pas. Elle doit être consolidée en permanence par ce qui est communément appelé la postalphabétisation.

Les différents changements intervenus dans l'organisation et l'évolution de l'alphabétisation au Mali sont, entre autres, une des conséquences des expériences et des leçons qui en ont été tirées sur le plan international.

II. L'ORGANISATION DE L'ALPHABÉTISATION AU MALI

Au Mali, l'alphabétisation a évolué de la forme « classique » à l'alphabétisation fonctionnelle et la postalphabétisation avec des slogans de mobilisation variés selon les objectifs spécifiques visés.

2.1 – L'alphabétisation « classique »

A la veille et aux premières heures de l'Indépendance (22 septembre 1960), l'alphabétisation se faisait en langue française. Le Mali ne comptait que 4,47% d'hommes lettrés et 1,21% de femmes lettrées. La population totale du pays était évaluée à 4 300 000 habitants dont près de 90% en milieu rural. Une réforme de l'Education s'imposait. L'ambition à l'époque était d'éliminer l'analphabétisme en 10 ans !

Cette phase était marquée par des cours du soir organisés en langue française dans les locaux des établissements scolaires. Les cours se déroulaient partout tous les soirs, ainsi que les samedi après-midi dans certaines localités. Un service dénommé « Education de Base » avait la responsabilité d'organiser ces activités aussi bien dans les entreprises qu'auprès des collectivités dans les villes et les villages.

La poursuite de l'objectif « enseignement de masse et de qualité » devrait s'étendre également à l'alphabétisation. C'est pourquoi, la Radio a été rapidement mise à contribution ; même si à cette période posséder un poste récepteur était un signe distinctif ! L'émission « L'école à la Radio » a vu le jour, animée par deux enseignants de qualité, (l'un faisant le maître, Monsieur Abdoulaye et l'autre faisant l'élève, N'Golo). L'école à la Radio se proposait d'apprendre aux populations le Français parlé c'est-à-dire la langue officielle du pays.

Cette alphabétisation en langue française n'a pas fait l'objet d'évaluation systématique. Cependant, le constat a été fait qu'elle n'a pas atteint les résultats escomptés en raison de certaines difficultés :

- L'insuffisance des ressources humaines et financières mobilisées ;

- L'inadaptation des méthodes et des programmes aux adultes ;
- L'utilisation d'une langue non maternelle comme langue d'enseignement.

En plus de cette expérience, il faut souligner l'expérience d'alphabétisation des missions religieuses en vue de permettre à leurs adeptes d'accéder aux textes religieux.

Cependant, il faut souligner qu'en dépit des difficultés de cette forme d'alphabétisation, les efforts du Mali ont été appréciés sur la scène internationale à la Conférence Mondiale des Ministres de l'Education, tenue à Téhéran (Iran) du 3 au 8 septembre 1965 : « *C'est précisément en raison de son expérience antérieure en matière d'alphabétisation, de sa position de fond sur la question et de sa volonté d'alphabétiser ses producteurs adultes que le Mali a été, avec l'Algérie et l'Iran, parmi les trois premiers pays choisis pour expérimenter les principes de l'alphabétisation fonctionnelle, sélective et intensive* ». (Meister : 1973).

L'on passait ainsi de l'alphabétisation « classique » à l'alphabétisation fonctionnelle.

2.2 – L'alphabétisation Fonctionnelle et les langues nationales dans le cadre du Programme Expérimental Mondial d'alphabétisation (P.E.M.A.).

René MAHEU, Directeur Général de l'UNESCO disait à Téhéran : « *L'analphabétisme étant partie intégrante du sous-développement, l'alphabétisation doit faire partie intégrante du développement, tel est l'axiome essentiel qui caractérise et commande l'approche et la stratégie (...) et qui résume la notion d'alphabétisation fonctionnelle....* ».

L'alphabétisation est ainsi considérée non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen permettant d'acquérir des connaissances utiles et des techniques nouvelles, propres à contribuer au développement social et économique. Elle favorise ainsi le progrès dans les domaines tels que l'Agriculture, l'Elevage, la Santé, la Nutrition, l'Economie domestique, la Commercialisation des produits agricoles etc...

L'alphabétisation fonctionnelle doit introduire dans le milieu, au niveau des individus, des valeurs nouvelles propres à favoriser le développement socio-économique, la participation politique, la participation communautaire, le développement culturel.....

En fait, l'on peut souligner que dans une optique sociologique, toute éducation remplit une fonction sociale. Le concept de fonctionnalité peut s'appliquer à plusieurs aspects dont voici quelques exemples :

- La fonctionnalité —————> rattrapage scolaire ;
- La fonctionnalité —————> intégration sociale ;
- La fonctionnalité —————> formation politique (conscientisation) ;
- La fonctionnalité —————> travail productif ;
- La fonctionnalité —————> participation communautaire.

Ainsi, le slogan de l'alphabétisation « classique » au Mali, « Apprendre à lire et écrire ! » est devenu « Apprendre pour mieux produire ! » « **Kalan be sùrù yiriwa !** »

De 1968 à 1972, le Mali a été dans le peloton des 3 premiers pays sur 12 à participer au P.E.M.A. avec une nouvelle dynamique et une nouvelle approche : *l'utilisation des langues nationales dans l'alphabétisation.*

Commencée avec 4 langues nationales au départ, c'est-à-dire : le Bamanankan, le Fulfuldé, le Songoi, le Tamasheq, l'alphabétisation s'est développée en utilisant d'autres langues nationales comme : le Bomu, le Bozo, le Dogoso, le khassonké, le Mamara, le Soninké, le Syénara. Cette utilisation des langues nationales dans l'alphabétisation fonctionnelle et dans l'enseignement formel faisait partie des objectifs de la Réforme de 1962. L'alphabétisation fonctionnelle a servi en premier lieu à ouvrir ce chantier.

En effet, en termes de dispositions constitutionnelles, il est stipulé à l'article 2 de la Constitution ce qui suit :

- o **Article 2** : Tous les maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la couleur, la langue, la race, le sexe, la religion et l'opinion politique est prohibée.
- o **L'Article 25** dispose que le Français est la langue d'expression officielle. La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales.

La loi n°96-049 du 20 août 1996 portant modalité de promotion des langues nationales donne une liste de 13 langues en son **article 2** :

« A travers des activités culturelles, scientifiques et techniques et ce dans le cadre du respect de la réglementation en vigueur, l'Etat reconnaît aux collectivités et aux citoyens le droit d'initier ou de participer à des actions de promotion des langues nationales ci-après :

1. le Bamanankan (bambara) ;
2. le Bomu (bobo) ;
3. le Bozo (bozo) ;
4. le Dogoso (dogon) ;
5. le Fulfulde (Peul) ;
6. le Hasanya (maure) ;
7. le Mamara (miniyanka) ;
8. le Maninkakan (malinké) ;
9. le Soninké (sarakolé) ;
10. le Sonvoy (songhoï) ;
11. le Syénara (sénoufo) ;
12. le Tamāsāyt (tamasheq) ;
13. le XaasongaxanVo (khassonké) ».

La Loi d'Orientation sur l'Education n°046 du 28 décembre 1999 dispose en son article 10 que l'enseignement est dispensé dans la langue officielle et dans les langues nationales.

L'alphabétisation fonctionnelle a permis de produire des livrets de lecture, de calcul en langues nationales. De part sa fonctionnalité liée à la production, l'alphabétisation fonctionnelle a véhiculé de nombreuses informations sur les activités des apprenants. Elle a ouvert la voie à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement.

Les Centres d'alphabétisation (environ 1500 centres) réalisés dans le cadre du PEMA étaient implantés avec l'apport des populations dans des milieux économiques très variés du monde rural aussi bien que du monde urbain (sociétés et entreprises d'Etat par exemple). L'expérience a montré les effets favorables de l'alphabétisation sur le niveau de connaissances des producteurs dans différents domaines. Cependant, les évaluations ont montré qu'en plus des cours d'alphabétisation fonctionnelle, les paysans acquéraient également de nouvelles connaissances grâce à la Radio-Educative.

De même que la Radio fut utilisée au niveau de l'alphabétisation classique, le PEMA disposait également d'une section Radio Educative au niveau du Centre National d'Alphabétisation Fonctionnelle (CENAF). Cette section préparait des émissions en langues nationales diffusées chaque soir par la Station Nationale à l'intention des groupes d'écoute collective mis en place à cet effet au niveau des villages. Les thèmes de ces émissions étaient assez variés.

D'une manière générale, le PEMA, après évaluation par des évaluateurs extérieurs (Meister : 1973 ; Dumont : 1973) a atteint des résultats satisfaisants : l'utilisation des langues

nationales ; la validation du concept d'alphabétisation fonctionnelle, le lien entre alphabétisation fonctionnelle et développement économique (production) avec d'autres facteurs associés.

Entreprise de changement social dans le sens de la production, l'alphabétisation fonctionnelle au Mali a connu un véritable rayonnement national, sous-régional et international. En effet, le Programme malien a eu à accueillir de nombreux stagiaires venus de presque toutes les parties de l'Afrique pour s'inspirer de l'expérience malienne.

Sur le plan international, le Mali a bénéficié de 3 prix internationaux en matière d'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre du PMEA et dans le cadre d'autres actions d'alphabétisation subséquentes. Il s'agit des Prix UNESCO (Prix Nadejda Kroupskaya ; Prix Noma ; Prix Comenius).

En matière de Presse Ecrite en langues nationales, il faut souligner que le PEMA a permis le lancement d'une presse en langue nationale Bamanan : « Kibaru » le 15 mars 1972. Par la suite, d'autres journaux ont suivi : « Kabaaru » en fulfulde ; « Xibaare » en soninké, « xqta » et « kùtq » en bamanankan.

Cette politique de publication en langues nationales se poursuit aujourd'hui par des maisons d'édition comme JAMANA, la SAHELIEUNE, FAYIDA, le FIGUIER... A la fin du PEMA en 1972, les autorités maliennes ont décidé d'intégrer l'alphabétisation fonctionnelle dans les opérations de développement rural (ODR).

2.3 – L'alphabétisation fonctionnelle dans les Opérations de Développement Rural (ODR)

Les opérations de Développement Rural ont adhéré à l'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle dans leurs activités. L'Opération Arachide et Cultures Vivrières (OACV) a donné l'exemple et a ouvert la voie aux autres ODR comme la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) ; l'Opération Mil Mopti (OMM) ; l'Opération Riz Mopti (ORM) ; l'Opération de Développement de l'Élevage-Mopti (ODEM) ; l'Opération de Développement Intégré du Kaarta (ODIK) pour ne citer que celles-ci.

L'alphabétisation fonctionnelle a atteint des résultats remarquables au niveau de certaines de ces ODR comme la CMDT par exemple où des évaluateurs font remarquer que des moyens conséquents ont été mis à la disposition du volet alphabétisation fonctionnelle : moyens financiers, ressources humaines pour l'encadrement, moyens matériels. Par contre dans certaines ODR, les activités, bien que pertinentes ont stagné à cause de certaines difficultés de gestion et du faible niveau de ressources affectées à la cause.

2.4 – L'alphabétisation fonctionnelle dans les Projets Banque Mondiale

L'UNESCO et la Banque Mondiale ont initié à partir de 1973 un vaste projet d'éducation dans lequel l'alphabétisation des adultes occupait une bonne place.

Ce projet était basé sur la recherche-action et il se proposait d'étudier la possibilité de donner à tout malien, un minimum éducatif considéré comme indispensable pour s'insérer dans la vie quotidienne en tenant compte des réalités économiques et socio-culturelles du Mali.

La problématique du projet était : Quelle éducation de base pour quel développement ?

Il visait 6 objectifs :

1. L'Alphabétisation des adultes ;
2. La formation des jeunes ruraux ;
3. La formation des femmes ;
4. La recherche linguistique ;
5. La transformation de l'enseignement fondamental à travers :
 - l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement ;
 - la liaison de l'école à la vie par des activités pratiques ;
 - la formation des maîtres ;
6. Les stratégies éducatives régionales.

Des observateurs font remarquer que les projets de la Banque Mondiale ont permis la concrétisation d'innovations pédagogiques. En matière d'alphabétisation, ils ont permis :

- l'expérimentation d'une alphabétisation des femmes greffée sur des activités de développement et appuyée par un allègement des travaux féminins ;

- l'expérimentation d'une méthode de postalphabétisation (concept que l'on examinera plus loin), son extension aux ODR par la formation des cadres et du personnel à la maîtrise de cette formule éducative ;
- La dynamisation de la recherche linguistique ;
- La réalisation de nombreuses publications en langues nationales portant sur l'alphabétisation et la postalphabétisation (Barry et al. : 1991).

2.5 – L'alphabétisation fonctionnelle et le projet de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI)

Avec ce projet de l'ACDI (1976-1978), apparaît un autre slogan lié à la fonctionnalité de l'alphabétisation. En effet, ce projet avait pour objectif d'améliorer la productivité et la qualité de vie des paysans dans le secteur de développement agricole coton-céréales dans la zone Mali-Sud. Il devait pour ce faire, renforcer les capacités du service d'alphabétisation fonctionnelle, c'est-à-dire la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) créée en 1975 à la place de l'Institut National de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée qui avait vu le jour en 1973 dans le cadre de la gestion du premier projet Banque Mondiale sur l'Education de Base. Il devait également relancer dans la zone coton Mali-Sud, l'opération d'alphabétisation fonctionnelle mise en place et financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture (UNESCO).

Il devait enfin innover une méthode de participation : le slogan était : « An ka Dugu » c'est-à-dire notre village : « S'instruire pour mieux s'organiser ».

Il a été constaté que le projet a atteint des résultats appréciables : il s'agit, entre autres de :

- une méthode d'alphabétisation et de postalphabétisation qui est axée sur les techniques d'animation prenant en compte non seulement l'aspect production mais aussi et surtout la participation et l'organisation villageoises ;
- la formation de cadres de la DNAFLA dont deux en évaluation, cinq en audio-visuel, deux en imprimerie ;
- la fourniture d'équipements et la relance de 762 centres accueillant près de 15 000 auditeurs dans la région CMDT ;

- près de 100 villages ont créé une association villageoise assurant des responsabilités nouvelles dans une phase de postalphabétisation ;
- le renforcement de l'imprimerie de la DNAFLA .
- l'élaboration de tests d'évaluation et la formation tant sur le plan pédagogique que sociologique.

Dans les documents d'évaluation du projet, l'on note que des conflits d'ordre institutionnel n'ont pas permis la poursuite du projet en phase 2. Après cette approche « An ka Dugu », il a été développé une autre approche dénommée « alphabétisation de masse ».

2.6 – L'Alphabétisation de Masse dans les zones diffuses

Cette alphabétisation de Masse a été initiée par les autorités à la suite de certains constats : la stagnation des activités d'alphabétisation, le caractère limité de leur impact ; la faible couverture nationale, les disparités créées entre les zones encadrées et non encadrées....

Pour ce faire, l'accent a été mis en 1978-79 sur la formation des cadres politiques, administratifs, techniques afin qu'ils deviennent des « agents d'alphabétisation ». Cette formation en cascade devait impliquer tous les agents lettrés de l'Etat à l'effort d'éradication de l'analphabétisme qui persiste toujours ! Cette approche n'a pas pu se développer en raison d'un manque de stratégie d'ensemble.

En 1986, dans le cadre du 3^{ème} projet Education, il a été initié des mini-campagnes d'alphabétisation de masse.

L'objectif visé était de corriger les disparités régionales en ouvrant en 5 ans 2000 centres, principalement dans les zones les plus déshéritées, tout en mettant l'accent sur l'alphabétisation des femmes.

Il était prévu, entre autres :

- la production de matériel en quantité suffisante ;
- l'introduction de nouvelles méthodes d'alphabétisation (méthode intensive par exemple) ;
- la décentralisation des financements et des activités aux niveaux régional et local ;
- l'utilisation des enseignants du formel comme formateurs ;
- l'utilisation d'animateurs équipés de bicyclettes pour couvrir un certain nombre de villages non éloignés les uns des autres.

A la fin de ce projet en 1988, certains résultats étaient atteints :

- 768 centres ont pu être ouverts ;
- de nombreuses brochures d'alphabétisation ont été produites et distribuées. Elles se chiffrent à plus de 3 millions.

Des limites et contraintes ont fait que ce projet n'a pas connu le succès escompté. L'on note par exemple :

- la faiblesse de l'enveloppe budgétaire consacrée à la mise en œuvre du projet ;
- sur le financement de 350 000 000 de Francs CFA, 150 000 000 ont été effectivement investis ; le reste a été consacré à des dépenses d'équipement sur appel d'offres du partenaire technique et financier.

Dans la même foulée, l'on note que le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) a mis en place un programme d'alphabétisation des femmes et des jeunes filles dans la bande sahélienne. Une des particularités de ce programme était que les animateurs bénéficiaient d'une rémunération de 10 000 F CFA/mois en raison de l'austérité de l'environnement ne permettant pas aux populations de les prendre en charge. Ce programme aussi a stagné et a fini par disparaître par la fin du financement d'une part et d'autre part par les effets négatifs de la rébellion armée dans le Nord.

Le Gouvernement, en vue de dynamiser l'alphabétisation, a créé une Commission Nationale d'Elimination de l'Analphabétisme (CNEA) par Décret Présidentiel n°159.PG-RM du 19 juin 1989. Cette Commission sera non opérationnelle.

En 1990, un autre slogan politique est lancé, il s'agit d' « alphabétiser 1 million de maliens par an ! »

Ce projet n'a jamais vu le jour, faute de financement et de mobilisation conséquente.

Après avoir passé en revue les différentes phases qui ont marqué l'évolution de l'alphabétisation au Mali, l'on constate que l'accent a été mis assez souvent sur la mobilisation des auditeurs et auditrices en vue d'une meilleure fréquentation des centres d'alphabétisation. Des centres d'intérêt devraient être suscités auprès des populations afin de les amener à prendre en charge les activités d'alphabétisation dans une perspective de durabilité des interventions et de renforcement des acquis.

Cet examen « diachronique » indique que l'évolution de l'alphabétisation au Mali est marquée par de nombreuses phases avec des slogans de mobilisation différents. Il s'agit dans tous les cas d'apprendre à lire, à écrire et calculer en rapport avec d'autres objectifs mis de l'avant. Avec l'évolution, l'on a remarqué que l'on ne se limitait plus à l'alphabétisation, un autre concept c'est-à-dire la postalphabétisation a été forgé pour montrer la nécessité de conserver à l'alphabétisation son caractère dynamique afin de ne pas retomber dans l'analphabetisme.

2.7 – Le concept de postalphabétisation

D'une manière simple, il peut être présenté comme toute activité entreprise pour permettre aux néo-alphabètes d'utiliser leurs connaissances dans la résolution des problèmes concrets liés à leur vie ou à celle de la communauté et renforcer leurs compétences afin de ne pas retomber dans l'analphabetisme.

Un Séminaire International sur la Postalphabétisation organisé au Mali, à Kita du 17 au 26 Novembre 1980, présentait la postalphabétisation comme une composante de l'éducation continue. Elle est un ensemble de mesures et d'actions grâce auxquelles le néo-alphabète peut exercer des responsabilités et des compétences nouvelles, accroître ses connaissances, les dépasser et s'engager dans une dynamique d'épanouissement individuel et collectif en vue d'une plus grande maîtrise de son environnement.

Une décennie après, une équipe d'experts en alphabétisation définissait la postalphabétisation comme un processus d'apprentissage intégré destiné à aider les alphabétisés à maintenir, à améliorer et à appliquer leurs connaissances élémentaires, leurs attitudes et leurs compétences pour satisfaire leurs besoins essentiels, et à leur permettre de continuer leur apprentissage grâce à un processus d'auto-direction en vue d'améliorer la qualité de leur vie (personnelle et sociale) (DAVE, R.H. et al. : 1989).

En fait, la postalphabétisation s'appuie sur le postulat que des mesures de prévention doivent être prises pour que le néo-alphabète ne retombe pas dans l'analphabetisme.

Il est établi que « nombre de personnes ayant acquis l'alphabétisation de base au sein du système formel ou dans une structure non formelle redeviennent illettrées avec le temps, non seulement en raison de l'appauvrissement des connaissances acquises, mais aussi à cause de l'incapacité à acquérir de nouvelles compétences dans un monde en rapide évolution » (Ouane, A. : 1989).

Au Mali, la pratique de la postalphabétisation a contribué à renforcer les compétences des néo-alphabètes par des nouvelles pratiques de calcul et d'enregistrement de données et d'informations. Il s'agit là par exemple d'activités liées à la commercialisation des produits agricoles, à la collecte d'impôts, au remplissage des registres d'Etat civil, à la gestion de pharmacies villageoises à l'administration de soins primaires en santé humaine et animale, à la gestion de bibliothèques villageoises...

Du matériel lié à la postalphabétisation a été produit en conséquence : textes de vulgarisation agricole, élevage des poules, traditions orales, journaux ruraux, émissions radiophoniques, création d'environnements lettrés...

Le transfert de compétences et de responsabilités au niveau des communautés dans le cadre de la décentralisation sera maîtrisé dans une large mesure, si les activités de postalphabétisation sont renforcées au niveau de ces communautés. La postalphabétisation est une donnée indispensable dans le renforcement des capacités des populations à gérer leurs propres affaires. L'on ne saurait parler de postalphabétisation au Mali, sans parler de l'approche de la Formation supérieure des néo-alphabètes (FSNA). Les objectifs de la Formation supérieure des néo-alphabètes étaient :

- donner aux jeunes néo-alphabètes en langue nationale, une formation scientifique, c'est-à-dire une formation qui remonte à l'explication des causes et permet la vérification dans les faits des connaissances apprises ;
- apporter une contribution importante à la solution de certains problèmes qui se posent au niveau du village (élevage, santé, problèmes technologiques par exemple) ;
- traduire des termes techniques et scientifiques usuels en langues nationales.

La FSNA était assurée par une équipe pluridisciplinaire : pédagogues, sociologues, linguistes, techniciens des domaines à examiner.

La FSNA a été étendue à toutes les régions du pays. En effet, tous les formateurs des ODR ont été initiés à la méthode FSNA. Aujourd'hui, l'on pense qu'elle s'impose comme méthode d'intervention privilégiée dans le cadre de la décentralisation au niveau des communautés.

Une autre « dérivée » de l'alphabétisation fonctionnelle en vigueur au Mali aujourd'hui est le Centre d'Education pour le Développement (CED).

2.8 – L’alphabétisation des enfants hors école

L’expérience de prise en charge des enfants hors école a démarré dans le cadre du Programme de Coopération MALI-UNICEF 1993-1997 sous le label «Projet YE-304-02 Education Non formelle pour les Enfants Hors Ecole et les Femmes». Ainsi, après une prospection en 1992, des ateliers ont été tenus en 1993 pour élaborer respectivement le programme d’éducation non formelle (cycle de 3 ans) pour les enfants et pour les femmes, les manuels et supports pour la 1^{ère} année pour les deux groupes cibles. Les manuels élaborés dans les langues nationales Bamanan, Soninké, Khassonké, Fulfulde, Dogon, Songoy et Tamasheq ont été pré-testés la même année dans 23 centres pour enfants et 23 centres pour femmes répartis dans les zones du PIDEB (Bafoulabé), de l’ODIK (Kayes), Projet Fonds de Développement Villageois (FDVS) (Ségou), zone d’intervention Unicef (Mopti).

Le concept de Centre d’Education pour le Développement (CED) est né dans le but de mieux cerner la problématique de la prise en charge des enfants hors école et la nécessité de rechercher une politique partenariale conséquente impliquant les communautés, l’Etat et les partenaires au développement. Le Programme d’éducation initial fut amélioré en 1994 en y ajoutant la dimension de la formation professionnelle. La Nouvelle Ecole Fondamentale, nouvelle politique du Ministère de l’Education de Base, déclarée au mois d’août 1994, donne un rôle important aux CED dans l’amélioration du taux de scolarisation.

De 1994 à nos jours, l’expérience a été conduite en partenariat principalement avec le Plan International de Parrainage et l’ACODEP avec comme bilan à la date de janvier 2000 :

- L’ouverture et le fonctionnement de 202 CED ;
- Environ 6 907 inscrits avec un taux de fréquentation de 62% ;
- 413 apprenants engagés dans les pôles de formation professionnelle et 574 autres en préparation ;
- 202 comités de gestion CED mis en place ;
- La tenue du Forum National de Relecture des Documents de Base des CED en janvier 2000 et qui a procédé à une analyse critique de la stratégie de mise en œuvre des CED à travers : les principes socio-pédagogiques, le cahier de charge du partenariat et le curriculum.

- La tenue de l'Atelier de Relecture du Curriculum des CED en avril 2000 et l'élaboration d'un cadre général d'orientation du curriculum sur quatre années. Le curriculum a été révisé en un cycle de 6 ans dont 2 années de formation pratique. L'atelier a fait des recommandations pour une meilleure application des CED ;
- La tenue d'un atelier pour élaborer les textes réglementaires des CED et un manuel de procédure (octobre 2000) ;
- L'extension de la stratégie des CED.

La Loi d'Orientation sur l'Education n° 046 du 28 décembre 1999, à travers le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC), définit les composantes de l'éducation de base que sont l'Education Préscolaire, l'Enseignement Fondamental, et l'Education Non Formelle ; cette dernière est constituée des CED et des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle(CAF).

Dans la perspective d'une éducation pour tous, l'option fondamentale du PRODEC est de donner à l'apprenant, un minimum éducatif, c'est-à-dire : savoir lire, écrire, calculer et acquérir des habiletés, lui permettant de s'insérer dans la vie active. La mise en œuvre de cette option passe nécessairement par le développement de l'enseignement fondamental et des CED ;

A travers l'objectif, **un village, une école et/ou un CED**, le PRODEC vise une scolarisation universelle. Il entend combler le déficit que constituent les 7 640 villages/fractions nomades et les 22 communes du Mali respectivement sans école ni CED.

L'Etat propose son concours pour :

- Le recrutement des éducateurs CED en appui aux communautés ;
- La provision d'un curriculum, des manuels et supports didactiques dans les 13 langues nationales du Mali ;
- La formation des formateurs et des éducateurs CED ;
- L'encadrement des CED à travers les structures décentralisées du Ministère de l'Education ;
- Le suivi et l'évaluation des CED ;
- La promotion d'un partenariat entre les communautés concernées et des partenaires au développement.

Cette succession d'approches et de stratégies dans le domaine de l'alphabétisation au Mali illustre la complexité de la lutte contre l'analphabétisme qui est une entreprise de changement social dirigé sur le développement dans son acception la plus large possible. Ces différents changements ont eu des modifications sur le cadre institutionnel que l'on va passer en revue dans le point suivant.

III. L'EVOLUTION AU NIVEAU DU CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ALPHABETISATION

Cette évolution se présente de la manière suivante :

- **Le Service de l'Education de Base et de l'Alphabétisation** : créé en 1960, ce service organisait une alphabétisation en langue française dans les entreprises et auprès des collectivités villageoises ;
- **Le Centre National d'Alphabétisation Fonctionnelle (CNA)** est créé en 1968 pour gérer un vaste programme d'alphabétisation fonctionnelle. Le CNA était représenté au niveau des régions par les Directions Régionales d'Alphabétisation. Les Directions Régionales étaient composées de zones d'alphabétisation fonctionnelle (ZAF). Une ZAF comprenait des centres d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) au niveau des villages ;
- **L'Institut National de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (INAFLA)** est créé en 1973.
Il devait assurer la gestion du premier projet Banque Mondiale sur l'Education de Base ;
- **La Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA)** est créée en 1975. Elle est représentée au niveau régional par des Directions Régionales de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DRAFLA).

La DNAFLA comprenait les Divisions suivantes :

- la Division de la Recherche Linguistique et Pédagogique (DRLP) ;
- la Division de la Planification et de l'Evaluation (DPE) ;
- la Division de l'Alphabétisation Fonctionnelle (DAF) ;
- la Division de la Promotion Féminine (DPF) ;
- la Division de la Production du matériel didactique (DP).

Chacune de ces divisions comprenait différentes sections.

A partir de 1980, la création des Directions Régionales de l'Education a conduit à la suppression des DRAFLA. La représentation de la DNAFLA au niveau Régional est devenue une Section Alphabétisation au sein de la Division Enseignement Fondamental et Alphabétisation.

- La Réforme Institutionnelle dans le cadre du Programme Décennal de Développement de l'Education a conduit à la suppression de la DNAFLA.

Aujourd'hui, l'alphabétisation fonctionnelle relève de la Direction Nationale de l'Education de Base (DNEB) par le biais de la Division Alphabétisation Fonctionnelle et de la Division des CED ;

Le Centre National des Ressources pour l'Education Non Formelle (CNR-ENF) est créé comme Agence d'exécution du programme d'alphabétisation fonctionnelle et de suivi des CED.

Au niveau régional, l'alphabétisation est gérée par les Académies d'Enseignement (AE) et les Centres d'Animation Pédagogique (CAP).

La recherche linguistique est confiée à un Institut des Langues dénommé Institut des Langues Abdoulaye BARRY ;

Ces différentes modifications au niveau du cadre institutionnel illustrent dans une certaine mesure le fait qu'il y a de la difficulté à trouver un cadre institutionnel adéquat pour l'alphabétisation fonctionnelle.

Par sa résolution 56/116, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour l'Alphabétisation (2003-2012) dans la perspective des objectifs de l'Education pour Tous. Dans la mise en œuvre de cette nouvelle « campagne », l'on se propose de renforcer les acquis du pays en matière d'alphabétisation et de mobiliser des ressources conséquentes en sa faveur.

Le cadre institutionnel de l'alphabétisation gagnerait à être renforcé par rapport à ce qui reste à faire encore en matière d'alphabétisation dans le pays. D'après les statistiques du Ministère de l'Education Nationale, le taux d'alphabétisation est de 35% en 2002.

IV. LE FINANCEMENT DES ACTIVITES D'ALPHABETISATION

Il s'agit ici de voir essentiellement la dynamique du financement des activités d'alphabétisation.

D'une manière générale, à la lumière des différentes évolutions de l'alphabétisation fonctionnelle au Mali, l'on constate que la dynamique de son financement est dominée par les financements extérieurs.

Le financement national concerne les salaires des agents fonctionnaires ou contractuels encadrant les activités d'alphabétisation, les dépenses de matériel et de fonctionnement des services. Il faut souligner que ces contributions sont assez modestes par rapport à l'ampleur de la mission à réaliser.

A titre d'illustration, le tableau ci-dessous indique le Budget alloué à la DNAFLA de 1987 à 1991.

Années	1987	1988	1989	1990	1991
Personnel.....	83 348	80 685	74 130	81 614	81 045
Matériel.....	2 632	2 648	2 648	1 985	1 985
Frais de transport.....	6 116	7 100	6 100	4 575	4 575
Total.....	92 096	89 433	82 878	88 174	87 605

(en milliers de F CFA)

Sources : Etude sur l'alphabétisation au Mali : Constats, Perspectives, Propositions : p.80.

Les campagnes, les programmes et les projets sont toujours tributaires des financements accordés par les partenaires au développement. Dès que ces financements prennent fin, les activités tombent dans une léthargie ou elles finissent par s'arrêter. Cependant, face à cette situation, l'on reconnaît le dynamisme des ONG et des Associations Culturelles qui soutiennent l'alphabétisation à des échelles différentes. Les Communautés participent également au financement de l'alphabétisation en prenant en charge l'animateur du Centre et en participant aux travaux de construction du Centre. La prise en charge de l'animateur se fait soit en espèce soit en nature et dans certains villages les deux formes sont utilisées.

V. LES RESULTATS

Les données sur les activités d’alphabétisation sont très approximatives. Cette situation est liée au fait que beaucoup d’activités ne sont pas portées à la connaissance des structures chargées du traitement des données.

Pendant la période 1992 à 2002, le taux d’alphabétisation est passé de 20,9% en 1992 à 35% en 2002. Ces taux concernent des auditeurs de la tranche d’âge de 15 ans et plus. Ils révèlent des disparités entre villes et campagnes, entre hommes et femmes et entre les régions.

Selon les résultats, 65,8% des alphabétisés sont des hommes, et 34,2% seraient des femmes.

Les résultats qualitatifs s’observent au niveau des individus et des communautés dans différents domaines d’activités comme il a été souligné plus haut.

Des efforts sont nécessaires pour avoir des résultats quantitatifs de qualité sur l’alphabétisation. A la lumière de ces résultats, la situation commande une intensification et une meilleure organisation des actions de lutte contre l’analphabétisme. La population totale du pays est estimée aujourd’hui à plus de 10 millions d’habitants avec 51% de femmes.

VI. LES PERSPECTIVES

« Un village, une école et/ou un CED », voilà le nouveau mot d’ordre qui concerne l’alphabétisation en partie par rapport aux jeunes hors école.

Les perspectives se situent dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEC et de la Décennie des Nations Unies pour l’Alphabétisation (2003-2012). L’alphabétisation et les CED sont pris en compte dans le cadre du PRODEC sous le vocable Education Non Formelle. Pour ce volet, les objectifs généraux sont entre autres :

- Accélérer le développement quantitatif de l’offre d’éducation de base non formelle en réduisant les inégalités de toutes sortes ;
- Améliorer l’autopromotion des communautés dans le cadre de la décentralisation.

Au niveau des objectifs spécifiques, il s'agira, entre autres de :

- mettre en pratique une nouvelle approche d'exécution des programmes de formation en alphabétisation basée sur le « faire-faire », c'est-à-dire la contractualisation de la conception et de la mise en œuvre des programmes par des opérateurs qualifiés (ONG Associations, Organismes de Développement) ;
- répondre à la demande locale de formation des jeunes et des adultes par le recrutement de 150 000 participants dans 5 000 centres d'alphabétisation dont au moins 60% de femmes dans les zones prioritaires : Gao, Kidal, Tombouctou, Mopti, Kayes, Ségou ;
- former 75 000 jeunes dans 2 500 CED ;
- appuyer le développement d'un environnement lettré par la conception, la production et la distribution du matériel de postalphabetisation.

Ces activités doivent se réaliser dans le cadre de la phase pilote qui a une durée de 4 ans. Les efforts visent à porter le taux d'alphabétisation de 35% à 46% en 2005 à travers les centres d'alphabétisation et les CED ;

La décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) devrait être un cadre adéquat pour renforcer le plaidoyer en faveur de la lutte contre l'analphabétisme. Une population libérée de l'analphabétisme est plus apte à participer au jeu démocratique qu'une population subjuguée par l'analphabétisme. La victoire sur l'analphabétisme est une forme de libération qui favorise la participation démocratique.

Il s'agira, entre autres, de prendre en compte l'alphabétisation dans les activités des partis politiques ; de promouvoir un environnement lettré favorable à l'alphabétisation et à la postalphabetisation par le développement d'une culture de la lecture.

Tout doit être mis en œuvre, dans le cadre de la décennie pour ouvrir de larges perspectives à la dynamique de l'alphabétisation et de la postalphabetisation. Les efforts déployés dans le cadre du PRODEC et ceux accomplis dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation contribueront très certainement à libérer de l'analphabétisme une large majorité de la population malienne.

CONCLUSION

Ce large tour d'horizon illustre d'une part, les efforts fournis jusqu'à ce jour en matière d'alphabétisation fonctionnelle, d'autre part, il permet d'apprécier l'ampleur de la tâche qui reste à faire, car l'on n'a pas encore atteint un taux d'alphabétisation de 50% ! Dans le cadre de la nouvelle politique de gestion démocratique et décentralisée du pays, l'on estime que la chance doit être donnée à tous les maliens et les maliennes de participer d'une manière éclairée et conséquente à la vie de la Nation. La Décentralisation a ouvert la voie. Il reste à doter les citoyens et les citoyennes en capacités susceptibles de leur permettre de participer pleinement au processus de décentralisation, donc à la vie des collectivités locales. Pour ce faire, de nouvelles actions vigoureuses d'alphabétisation et de postalphabétisation sont à engager avec une politique soutenue de promotion des langues nationales dans un contexte de bilinguisme fonctionnel, langues nationales et langue officielle.

REFERENCES

- BARRY, B.** et al. (1991) – Etude sur l’Alphabétisation au Mali –Constats – Perspectives –Proposition – BAMAKO
- BHOLA, H.S.** (1986) - Les campagnes d’alphabétisation. Etude de l’action menée par huit pays et notes à l’intention des décideurs –Paris – UNESCO
- BHOLA, H.S.** (1989) – Tendances et perspectives mondiales de l’éducation des adultes ; Paris –UNESCO.
- COULIBALY, N.** (1982) – L’Influence de l’Alphabétisation Fonctionnelle sur les connaissances des paysans au Mali – Etude n°8 – Une publication du Projet Ouest-Africain de formation à la Recherche Evaluative en Education – F.S.E. Université Laval – Québec – Canada
- DAVE, R.H.** et al (eds) (1989)
Stratégies d’apprentissage pour la postalphabétisation et l’éducation continue : une perspective transnationale – Seconde Edition – Institut de l’UNESCO pour l’Education – (IUE) - Hambourg – R.F.A.
- DE CLERCK M.** (1993) – Analphabétismes et alphabétisations au pluriel ; Hambourg ; Institut de l’UNESCO pour l’éducation – (IUE) - Hambourg – R.F.A
- DUMONT, B.** (1973) – L’alphabétisation fonctionnelle au Mali : une formation pour le développement –UNESCO – Paris -.
- DUMONT, B.** (1990) – Avant l’alphabétisation : la postalphabétisation – Hambourg – Institut de l’UNESCO pour l’éducation. (IUE) - Hambourg – R.F.A
- GALBRAITH, J.K.** (1967) – The poor world – Londres.
- HAMADACHE A. et MARTIN D.** (1988) – Théories et pratiques de l’alphabétisation – politiques, Stratégies et illustrations –UNESCO-Paris
- HARBISON, F. et MYERS, C.A.** (1964) – Education, Manpower and Economic – Growth – New York, Mc Graw – Hill Book Co.
- MEISTER, A.** (1973) Alphabétisation et Développement : Le rôle de l’alphabétisation fonctionnelle dans le développement économique et la modernisation – Edition – Anthropos – Paris
- Ministère de l’Education Nationale du Mali** (1980) Rapport-Séminaire sous-régional de postalphabétisation –Kita – Mali 17-26 novembre 1980 (en coopération avec l’UNESCO)

Ministère de l'Éducation Nationale du Mali (2002) :

- **Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC)** - Volet :
Éducation Non Formelle – Projet de Politique et de Plan d'Action du
Secteur de l'Éducation Non Formelle.

- **Centre National des Ressources de l'Éducation Non Formelle (CNR-ENF)** –
Volet Éducation Non Formelle – Manuel de Procédure de la phase
pilote du PRODEC.

OUANE, A. (1989) Manuel sur les Stratégies d'apprentissage pour la
postalphabétisation et l'éducation continue Institut de l'UNESCO pour
l'Éducation – (IUE) – Hambourg – R.F.A.

RICHMOND, E.B. (1986) – A comparative Survey of seven adult functional literacy
programs in sub-saharan Africa – University Press of America –
Lanham – New York – London.

SANOU ARISTE, C. (1998) – Alphabétisation réussie : les représentations des femmes
rurales néo-alphabètes du Burkina Faso – Thèse de doctorat –
Université de Montréal – Faculté des Sciences de l'éducation.

STROMQUIST, N.P. (1988) – “Women's education and development : from welfare to
empowerment” Convergence – XXI (4) – 5-14 Toronto - CANADA.